



# COMITE CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES CHARGE DES QUESTIONS DE SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE (UNSAC)

Tous les communiqués de presse



UNITE DE L'INFORMATION PUBLIQUE

*35e réunion  
ministérielle et 20e  
anniversaire de  
l'UNSAC, Brazzaville  
(Congo), décembre  
2012*

## **35<sup>e</sup> réunion de l'UNSAC : ouverture à Brazzaville des travaux des experts**

**Brazzaville (Congo) – 3 décembre 2012.** La 35<sup>e</sup> réunion des experts du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) a été officiellement ouverte lundi 3 décembre à Brazzaville par M. Cyprien Sylvestre Mamina, Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération du Congo, en présence de M. Bruno Mpondo Epo, Directeur adjoint de la Division Afrique II, représentant le Secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé du Département des Affaires politiques.

Dans son allocution, M. Cyprien Sylvestre Mamina a salué la contribution significative de l'UNSAC à « la construction d'une architecture institutionnelle nécessaire à la promotion et au renforcement de la sécurité dans notre sous-région ». Il a toutefois regretté que, malgré les efforts déployés dans ce registre, « les questions de sécurité en Afrique centrale demeurent préoccupantes, eu égard à la situation qui y prévaut, notamment dans l'Est de la République démocratique du Congo ».

Dans ce contexte, le Secrétaire général du Ministère congolais des Affaires étrangères et de la Coopération a émis le vœu que les travaux de Brazzaville permettent de mener une réflexion prospective, afin de dégager des perspectives « pour continuer l'œuvre louable et noble » accomplie par les pays membres et leurs partenaires « en faveur de notre sécurité individuelle et collective ».

Au nom du Président sortant du Comité des experts, M. Zénon Ndabaneze, fonctionnaire au ministère burundais de la Sécurité publique, a également lancé un appel dans ce sens. Il a par ailleurs insisté sur l'importance de l'UNSAC, « prestigieuse institution » mise en place en 1992 à la demande des Etats de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) à un moment où sept de ses onze membres étaient en conflit.

La revue de la situation géopolitique et de sécurité de l'Afrique centrale préparée et présentée par la CEEAC constitue un des outils de mesure du chemin parcouru. Les experts ont échangé des points de vue sur cette revue, qui donne un aperçu critique des développements politiques et institutionnels dans chaque pays membre ainsi que des grands enjeux liés à la sécurité intérieure et transfrontalière, à la gouvernance, aux droits de l'homme, etc.

La réunion des experts s'achève mercredi 5 décembre. Elle sera suivie par la 35<sup>e</sup> réunion ministérielle de l'UNSAC dont le programme intègre la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire du Comité. Cette commémoration se déroulera le 7 décembre autour du thème : « Deux décennies de construction de la paix en Afrique centrale : la contribution du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale ».

Le Congo, qui préside désormais la réunion du Comité des experts, a pris des dispositions nécessaires pour la réussite de cet événement. En dehors du pays hôte, l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, et le Tchad prennent part aux travaux de Brazzaville ainsi que les fonctionnaires du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), institution qui assure le Secrétariat de l'UNSAC depuis mai 2011. Plusieurs autres organisations régionales et internationales y participent comme observateurs.

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 55

**Afrique centrale : mise en place d'un réseau régional pour coordonner la lutte contre le terrorisme**

**Brazzaville (Congo) – 4 décembre 2012.** Les experts réunis à Brazzaville pour préparer la 35<sup>e</sup> session ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) ont pris acte de la mise en place d'un réseau régional chargé de coordonner la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes dans la sous-région. Il s'agit en effet de l'une des principales conclusions d'un atelier organisé dans la capitale congolaise du 1<sup>er</sup> au 2 décembre par le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (CTITF/UNCCT), la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (CTED) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) avec le concours des Etats de la sous-région.

L'atelier avait pour but de réfléchir aux modalités de la mise en œuvre de la « Déclaration sur une Feuille de route pour la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération des armes en Afrique centrale » adoptée lors de la 33<sup>e</sup> réunion de l'UNSAC tenue en décembre 2011 à Bangui en République Centrafricaine (RCA).

Le réseau régional de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes jouera un rôle crucial dans le suivi de ce dossier. Il est placé sous la coordination du Professeur Mvomo Ela Wullson, en service à la Délégation générale à la sûreté nationale (DGSN), qui fait partie de la délégation des experts camerounais à la 35<sup>e</sup> réunion de l'UNSAC. Enseignant-chercheur à l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), au Cours supérieur inter-armées de défense (CSID) et à l'Ecole internationale des forces de sécurité (EIFORCES) de Yaoundé, cet analyste et spécialiste en géostratégie, défense et sécurité est conscient de l'ampleur de la tâche et des défis qui interpellent ce réseau, particulièrement dans une Afrique centrale confrontée à des « menaces terroristes non négligeables ».

« Au-delà de la nécessité d'avoir une vision commune face à ces menaces, notre réseau a pour vocation d'y proposer une réponse intégrée et multisectorielle dans la dynamique définie par l'ONU », souligne-t-il. « Nous nous attèlerons aussi à mettre en place un mécanisme d'évaluation permanente en relation avec nos partenaires pour mesurer les progrès accomplis dans et les progrès à accomplir dans ce domaine, pour une efficacité toujours croissante », ajoute-t-il.

Pour des raisons opérationnelles, des points focaux ont été désignés dans chaque pays membre ainsi que des facilitateurs thématiques pour des questions spécifiques : police et sécurité (Gabon) ; douanes, immigration, contrôle aux frontières (Congo) ; blanchiment d'argent et financement du terrorisme (Groupe d'action pour le *blanchiment* d'argent en Afrique centrale - GABAC) ; Justice (Sao Tomé et Príncipe) ; Armes légères et de petit calibre (Burundi) ; société civile, droits de l'homme (Cameroun).

Des priorités ont été établies sur la base de ces découpages avec pour finalité, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre. Un délai de 28 mois a été arrêté pour l'aboutissement de ce projet qui devrait, par la suite, être endossé par les ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'UNSAC. Lors de leur 35<sup>e</sup> réunion qui commence jeudi 6 décembre à Brazzaville, ils feront une appréciation de cette démarche, en tenant compte des observations des experts.

Mardi 4 décembre, ces derniers (experts) ont essentiellement débattu des questions liées au fonctionnement de l'UNSAC et des activités des organisations ayant le statut d'observateurs au sein du Comité. Le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), ONU Femmes, la Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) ont rendu compte des efforts déployés en matière de paix et de sécurité depuis la dernière réunion tenue à Bujumbura (Burundi) en mai 2012. Les experts ont également suivi avec attention les interventions des représentants de l'UNOCA et du Département des Affaires politiques de l'ONU, qui ont donné des informations précieuses par rapport à leur soutien aux travaux du Comité.

Contact presse/UNOCA : Norbert N. Ouendji, Responsable de l'Information Publique • ouendji@un.org • Tél. +(242) 05 69 18 251

## Plaidoyer pour la ratification de la Convention de Kinshasa sur les armes légères

**Brazzaville (Congo) – 5 décembre 2012.** Le point sur l'état de la ratification de la « Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions, et de toutes les pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage » était l'un des points importants des travaux de la 35<sup>e</sup> réunion des experts du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) qui se sont achevés mercredi 5 décembre à Brazzaville.

Si tous les onze pays membres de l'UNSAC ont signé cette Convention quelques mois après son adoption le 30 avril 2010 à Kinshasa, seuls trois d'entre eux (Gabon, République Centrafricaine et Tchad) l'ont déjà ratifiée- il faut au moins six ratifications pour garantir son entrée en vigueur. Le Congo a informé le Comité des démarches entreprises pour le faire. Les différents intervenants à la réunion des experts ont plaidé afin que le processus en cours dans la plupart de pays soient accéléré, de telle sorte qu'il soit bouclé au cours de l'année 2013. M. Bruno Mpondo Epo, Directeur adjoint de la Division Afrique II, qui y représente le Secrétaire général adjoint de l'ONU chargé du Département des Affaires politiques, a indiqué que les Nations Unies sont très attentives à l'évolution de ce dossier. Il a notamment précisé que le Bureau des affaires juridiques de l'ONU a été sollicité pour la mise à disposition des Etats membres, des informations techniques requises pour le dépôt des instruments de ratification auprès des Nations Unies.

De même, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abou Moussa, a régulièrement sensibilisé les autorités compétentes de la sous-région sur l'importance de cet instrument. Il permettra en effet non seulement de prévenir le commerce et les trafics illicites des armes, mais aussi de les combattre collectivement et de manière concertée et, le cas échéant, de les détruire.

Les experts de l'UNSAC estiment qu'en plus de l'Anglais, du Français et de l'Espagnol, la « Convention de Kinshasa » devrait être disponible en Portugais, la langue officielle de l'Angola et de Sao Tomé et Príncipe. La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a été invitée à prendre des dispositions pour en assurer la traduction. Dans cette perspective, les participants ont exprimé le vœu que les Etats membres de l'UNSAC contribuent au financement du Service de lutte contre la criminalité de la CEEAC, dont l'une des missions est d'assurer la mise en œuvre de la Convention.

Pour le reste, le Comité des experts a examiné la question de désarmement en Afrique centrale ces vingt dernières années. Le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) a renouvelé sa détermination à continuer à soutenir les Etats membres de l'UNSAC dans la mise en œuvre de leurs programmes dans ce domaine. Il a notamment proposé son assistance technique et légale pour, entre autres, adopter et mettre en œuvre des lois sur les armes légères et de petit calibre dans des délais appropriés.

Les débats prévus dans le cadre de la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'UNSAC (7 décembre) donneront l'occasion à plusieurs acteurs, partenaires et observateurs du Comité de revenir en profondeur sur ce sujet et, de manière large, sur les défis auxquels est confrontée la sous-région en matière de paix et de sécurité. Cet événement fait partie du programme général de la 35<sup>e</sup> réunion ministérielle de l'UNSAC qui s'ouvre jeudi 6 décembre à Brazzaville.



## 20 ans de l'UNSAC : l'ONU salue les efforts que déploient les Etats en matière de prévention des conflits

**Brazzaville (Congo) – 6 décembre 2012.** Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a dit sa satisfaction par rapport aux efforts que déploient les Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) en matière de prévention des conflits. Dans un message lu par M. Abou Moussa, son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, lors de la cérémonie officielle d'ouverture de la 35<sup>e</sup> réunion du Comité jeudi 6 décembre à Brazzaville, il a réitéré la ferme détermination de l'ONU de continuer à les aider à faire face aux nombreux défis qui interpellent la sous-région dans ce domaine. Il a énuméré les questions urgentes, en insistant sur la recrudescence des groupes armés dans certains pays membres et leurs conséquences sécuritaires et humanitaires pour toute la région ; le crime organisé transnational et les trafics en tous genres, y compris le trafic de drogue et d'êtres humains, particulièrement celui des enfants et des jeunes filles ; la montée de l'insécurité transfrontalière et du grand banditisme le long des grands axes routiers reliant les pays de la sous-région ; les menaces terroristes dans le Sahel voisin et leur impact sur l'Afrique centrale ; etc. Sur ce dernier point, le Secrétaire général de l'ONU s'est félicité de la mise en place d'un réseau régional des points focaux sur le contre-terrorisme, conformément à la « Déclaration sur une Feuille de route pour la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération des armes en Afrique centrale » adoptée à l'issue de la 33<sup>e</sup> réunion ministérielle de l'UNSAC tenue à Bangui (République Centrafricaine) en décembre 2011.

M. Ban Ki-moon a également mis un accent particulier sur l'épineux problème de la prolifération des armes légères et de petit calibre. Il a rappelé l'importance de la Convention de Kinshasa dans la lutte contre ce phénomène et encouragé les Etats membres de l'UNSAC à mettre tout en œuvre en vue de sa ratification et son entrée en vigueur effective. Il s'est réjoui de l'attention que le Comité accorde à cette question, ainsi qu'à celle de la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. Il a souligné les « avancées significatives » enregistrées dans la mise en œuvre de la résolution 2039 du Conseil de Sécurité (29 février 2012) invitant le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) à apporter leur appui aux institutions régionales pour l'organisation d'un Sommet des Chef d'État consacré à la recherche d'une solution concertée à cette préoccupation. Il a notamment évoqué la réunion du Comité de pilotage chargé de préparer ce Sommet, qui a eu lieu à Libreville (Gabon) le 23 octobre et qui a décidé que ce Sommet se tiendra au Cameroun en avril 2013.

Le Secrétaire général de l'ONU a indiqué que cette issue et bien d'autres sont le résultat non seulement d'une « forte volonté politique de tous les acteurs », mais aussi d'une meilleure coordination des actions entre les Nations Unies et ses partenaires sous-régionaux, principalement la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Commission du golfe de Guinée (CGG), etc. « Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, dont la mission essentielle est d'accompagner votre sous-région dans le domaine de la diplomatie préventive et de la consolidation de la paix, continuera à vous soutenir dans ce domaine crucial de la coordination, y compris en ce qui concerne le renforcement des capacités de médiation des institutions sous-régionales », a noté M. Ban Ki-moon, citant l'exemple de l'atelier de formation sur la médiation organisé par l'ONU du 12 au 14 novembre à Libreville en faveur des cadres de la CEEAC.

En dehors de l'ONU, les Représentants de l'Union africaine (M. Ramtane Lamamra, Commissaire à la Paix et à la Sécurité) et de la CEEAC (Général Guy Pierre Garcia, Secrétaire général adjoint) ont prononcé une allocution pendant la cérémonie officielle de la 35<sup>e</sup> réunion ministérielle de l'UNSAC. MM. Laurent Kavakure, ministre burundais des Relations extérieures et de la Coopération internationale (président sortant de l'UNSAC), et Blaise Ikoube, ministre congolais des Affaires étrangères et de la Coopération (nouveau président de l'UNSAC), ont également fait une intervention pour rappeler la nécessité de consolider les acquis et de renforcer la coopération dans les actions relatives à la résolution pacifique des conflits.

La 35<sup>e</sup> réunion de l'UNSAC s'achève vendredi 7 décembre avec la commémoration du 20<sup>e</sup> anniversaire du Comité.



## **UNSAC : Mobilisation pour le match en faveur de la paix et la sécurité en Afrique centrale**

**Brazzaville (Congo) – 6 décembre 2012.** Le Tout Puissant Mazembé de la République démocratique du Congo (RDC) est arrivé à Brazzaville jeudi 6 décembre pour le match amical qu'il dispute le 7 décembre contre les Diabes Noirs du Congo au Stade Alphonse Massamba-Debat - du nom de l'ancien chef de l'Etat congolais (1963-1968). La délégation est conduite par le vice-président de l'équipe, M. Mohamed Kamwanya.

Baptisé « Match pour la paix et la sécurité en Afrique centrale », cet événement est organisé par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et la Confédération africaine de football (CAF) avec le concours du gouvernement congolais, hôte de la 35<sup>e</sup> réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) dont les travaux ont débuté le 3 décembre.

La rencontre entre dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire dudit Comité dont le programme de la célébration prévoit également un débat sur la contribution de l'UNSAC à la construction et à la consolidation de la paix dans la sous-région. « Il s'agit d'une cause très noble qui servira non seulement les pays d'Afrique centrale mais aussi le continent dans son ensemble », explique M. Hicham El Amrani, Secrétaire général de la CAF, qui confirme la désignation des officiels de ce spectacle, qui suscite un grand engouement auprès du public.

« Le football est une plate-forme importante à travers laquelle nous pouvons éduquer les citoyens sur les valeurs qui favorisent l'instauration d'un climat de paix et de sécurité ainsi que la compréhension mutuelle, la tolérance et l'humilité », affirme le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, exprimant sa gratitude au gouvernement congolais et à la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) pour les dispositions pratiques prises pour assurer le bon déroulement de cette « confrontation » amicale, qui sera retransmise en direct par la télévision congolaise.

Le match du 7 décembre, dont l'entrée est gratuite, sera en effet l'occasion de déployer des banderoles et de dérouler des messages pour sensibiliser l'opinion nationale et internationale sur l'importance de la paix et de la sécurité pour l'intégration et le développement durable de la sous-région. Cette démarche est la traduction, dans les faits, de la détermination de la CAF et de l'UNOCA de travailler ensemble, aux côtés des Etats de l'Afrique centrale, pour contribuer au bien-être des citoyens, but recherché à travers les actions de prévention des conflits et de promotion de la paix. Tel est d'ailleurs l'un des enjeux du partenariat signé à Malabo (Guinée Equatoriale) le 10 novembre 2012 par MM. Issa Hayatou, Président de la CAF et Abou Moussa, Chef de l'UNOCA.

Arrivé à Brazzaville le 3 décembre, M. Abou Moussa prendra part au match du 7 décembre. Le Président de la CAF sera représenté par M. Omari Constant, membre du Comité exécutif de la CAF et président de la Fédération congolaise de football association (FECOFA). Plusieurs hautes personnalités politiques et diplomatiques ainsi que des membres de la société civile y ont été invités.

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale a prévu deux trophées, l'un pour le TP Mazembé de la RDC et l'autre pour les Diabes noirs du Congo.

---

### Contacts

#### **UNOCA : Responsable de l'information publique**

Norbert N. Ouendji – [ouendji@un.org](mailto:ouendji@un.org) - <http://unoca.unmissions.org>  
+ (242) 05 69 18 251 / +(241) 05 72 23 23

#### **CAF : Media Officer**

Mahmoud Garga – [garga@cafonline.com](mailto:garga@cafonline.com) – <http://fr.cafoline.com>  
+202 3837 1000 ext 312

## **UNSAC : le TP Mazembé remporte le match pour la paix et la sécurité en Afrique centrale**

**Brazzaville (Congo) – 7 décembre 2012.** Le Tout Puissant Mazembé de la République démocratique du Congo (RDC) a remporté le « match pour la paix et la sécurité en Afrique centrale » organisé dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC). Le club de Lubumbashi a battu les Diables noirs du Congo par 2 buts à 0 grâce aux réalisations de Kand Amukok (50<sup>e</sup> minute) et Trésor Mputu Mabi (52<sup>e</sup>), le capitaine. Malgré leurs efforts, les locaux n'ont pas pu tromper la vigilance du portier Matampi Vumi, dont l'équipe a terminé la rencontre à dix après l'expulsion du défenseur Kimwaki Mpela suite à un deuxième carton jaune écopé à la 73<sup>e</sup> minute.

Avant le coup d'envoi, les joueurs, accompagnés par les arbitres conduits par Tsiba Kamba Lazard (Congo), ont déroulé une affiche exprimant leur soutien aux « initiatives (...) des Nations Unies et des Etats de l'Afrique centrale en faveur de la paix et de la sécurité dans la sous-région ». Sur des banderoles déployées au stade Alphonse Massamba-Debat de Brazzaville, d'autres messages renforçaient cette idée en mettant en valeur l'importance du football comme outil au service de la diplomatie préventive.

Compte tenu de cet esprit de fraternité et de solidarité, les deux équipes ont logiquement reçu chacune un trophée offert par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), qui a mis en place ce match avec la Confédération africaine de football (CAF). Celui des Diables noirs a été remis par M. Abou Moussa, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et chef de l'UNOCA. Le TP Mazembé a reçu le sien des mains de M. Basile Ikouebe, ministre congolais des Affaires étrangères et de la Coopération. Il était entouré pour la circonstance de plusieurs personnalités, dont M. Constant Omari, membre du Comité exécutif de la CAF et président de Fédération congolaise de football association (FECOFA), représentant le Président de la CAF.

L'appui du gouvernement congolais et de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a considérablement contribué à la réussite de cet événement, qui a été suivi par 9500 spectateurs - soit plus de la moitié de la capacité du stade Alphonse Massamba-Debat (17899 places). Ils ont participé avec ferveur à la fête, entonnant des chants populaires pour galvaniser les acteurs et maintenir l'ambiance électrique généralement entretenue lors des grands matches. Le beau spectacle était en effet au rendez-vous, avec des actions alléchantes qui ont confirmé les qualités techniques et tactiques des joueurs ayant pris part à la rencontre, qui s'est déroulée en présence des autorités civiles, politiques et diplomatiques, y compris des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'UNSAC présents dans la capitale congolaise pour leur 35<sup>e</sup> réunion.

Débutée le 3 décembre avec la réunion des experts, cette 35<sup>e</sup> session ministérielle a pris fin le 7 décembre avec l'adoption d'un document baptisé « Déclaration de Brazzaville » et relative à la « revitalisation » des activités du Comité. Le Président congolais, M. Denis Sassou Nguesso, a donné des orientations claires par rapport à ce défi. « Il nous faut (...) faire preuve de plus d'engagement, de volonté politique, de respect des décisions prises, de solidarité, pour bâtir une Afrique centrale plus sûre, plus forte, plus stable, plus intégrée et plus prospère », a-t-il souligné avec force dans l'allocution prononcée à l'ouverture de la cérémonie de commémoration du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'UNSAC. Tous les témoignages délivrés à cette occasion ont reconnu et amplifié ce diagnostic.

C'est dans ce contexte que les membres de l'UNSAC ont demandé à l'UNOCA, qui en assure le secrétariat, de présenter un rapport sur la mise en œuvre de ses décisions et recommandations à chacune des sessions du Comité. Il doit le faire en collaboration avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

La 36<sup>e</sup> réunion de l'UNSAC est prévue à Malabo (Guinée Equatoriale) durant le premier semestre 2013.